



Le 29 juillet 2024

Affaire suivie par **Véronique CARRIERE Présidente C.O.C.**
Objet : **PV C.O.C. 29/07/2024**

Sujet traité : OUVERTURE DES CHAMPIONNATS U16 M ET F HAUTS-DE-FRANCE SAISON 2024-2025 ET TOURNOIS D'ACCESSION U18 ET U15 M ET F 07-08/09/2024 DANS LE LOGICIEL FEDERAL

Bonjour à tous,

Les tournois d'accèsion U18 et U15 M et F du 7 et 8 septembre 2024 sont ouverts dans LE LOGICIEL FEDERAL EX-GESTHAND. La saisie des conclusions de matches est désormais disponible.

Vous trouverez ci-dessous un rappel du règlement, vous pouvez aussi le consulter sur le site de la ligue dans le Guide règlementaire des compétions Hauts de France 2023-2024 page 17.

TOURNOIS D'ACCESSIONS POUR CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES 2023/2024				
07-08 SEPTEMBRE 2024				
catégories d'âges -15 et -18 saison 2024/2025	Féminines		Masculins	
	-15	-18	-15	-18
07-08 Septembre 2024 1 seule équipe par club dans la catégorie	3 tournois de 3	3 tournois de 3	2 tournois de 4	2 tournois de 4
	Accueil tirage au sort entre les 5 comités à l'AG Ligue 2024	Accueil tirage au sort entre les 5 comités à l'AG Ligue 2024	Accueil tirage au sort entre les 5 comités à l'AG Ligue 2024	Accueil tirage au sort entre les 5 comités à l'AG Ligue 2024
	Équipes concernées: 6-7 Phase 2 Div 2 1 champion par département (5 équipes) 2 meilleurs 2ème de comité Total 9 équipes	Équipes concernées: 6-7 Phase 2 Div 2 1 champion par département (5 équipes) Descente CF -17 ou 2 meilleurs 2ème de comité Total 9 équipes	Équipes concernées: 7èmes PH 2 DIV 2 poules A et B département (5 équipes) 2ème du Nord Total 8 équipes	Équipes concernées: 7èmes PH 2 DIV 2 poules A et B département (5 équipes) Descente CF -18 ou 2ème du Nord Total 8 équipes
	Répartition sur les sites d'accueil tirage au sort		Répartition sur les sites d'accueil tirage au sort	
	2 X 15 si 3 équipes 3 X 17 si 2 équipes	2 X 20' si 3 équipes 2 X 30' si 2 équipes	2 X 15 si 3 ou 4 équipes 3 X 17' si 2 équipes	2 X 20' si 3 ou 4 équipes 2 X 30' si 2 équipes
Si 2 équipes sur un site, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire du match sec	<p>Lors de l'épreuve de jets de 7 mètres les joueurs qui sont exclus ou disqualifiés à la fin du temps de jeu ne sont pas autorisés à participer (voir Livret de l'arbitrage, règle 4.1 4e paragraphe). Chaque équipe désigne 5 joueurs. Ces joueurs exécutent chacun un jet de 7 mètres en alternance avec les joueurs de l'équipe adverse. Les équipes ne sont pas contraintes de prédéterminer l'ordre de leurs tireurs. Les gardiens de but peuvent être choisis et remplacés librement parmi les joueurs autorisés à participer. Les joueurs peuvent participer à l'épreuve des jets de 7 mètres à la fois comme tireur et gardien de but.</p> <p>Les arbitres décident du but à utiliser. Les arbitres effectuent un tirage au sort et l'équipe qui gagne choisit de commencer ou de terminer les tirs au but.</p> <p>L'ordre inverse est utilisé pour le reste des tirs si l'épreuve des tirs doit continuer dans la mesure où le score est toujours à égalité après les cinq premiers tirs respectifs.</p> <p>Dans ce cas de figure, chaque équipe devra à nouveau désigner cinq joueurs. L'ensemble ou une partie des joueurs peuvent être les mêmes que pour la première série. Cette méthode de désignation de cinq joueurs à la fois s'applique aussi longtemps que nécessaire. Cependant, le vainqueur est maintenant désigné dès qu'il y a une différence de buts après que les deux équipes aient effectué le même nombre de tirs.</p> <p>Les joueurs peuvent être disqualifiés pour la prochaine épreuve des jets de 7 mètres dans le cas d'un comportement antisportif significatif et répété (Livret de l'arbitrage 16:6 e). Si cela concerne un joueur qui vient d'être désigné dans le groupe des cinq tireurs, l'équipe doit désigner un autre tireur.</p>			
Officiels de table	Chronométrateur : Club hôte Secrétaire : Club hôte			
Responsable de salle	Licencié majeur du club qui reçoit, devant se situer dans un espace proche de la table de marque. Amende, si manquement.			

LIGUE DE HANDBALL DES HAUTS-DE-FRANCE

5700000@ffhandball.net



Les championnats +16 M et F sont ouverts dans LE LOGICIEL FEDERAL EX-GESTHAND.

La saisie des conclusions de matches est désormais disponible.

Bel été, bonne reprise et bonne saison à tous.

Bien cordialement.

Véronique

Ce mail tient lieu de PV de la COC.

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
HAUTS-DE-FRANCE



Véronique CARRIÈRE

Présidente de la Commission
Organisation des Compétitions (C.O.C)

06 08 50 59 89
5700000.coc@ffhandball.net

Villa des Moulins - 43 Allée Albert Samain - 59 650 Villeneuve d'Ascq

www.hb-hautsdefrance.com

[liguedehandballhautsdefrance](https://www.facebook.com/liguedehandballhautsdefrance)